

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 45

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183916>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ou quatorze stations occupées par des joueurs du cor des Alpes. Mais sa véritable patrie semble être le *haut Valais*, où il est très répandu et où les pâtres s'en servent très fréquemment.

Dans les pays catholiques où le cor des Alpes est en usage on s'en sert pour annoncer la prière du soir. A la chute du jour, un vacher chante devant son chalet une prière assez longue, dont la forme musicale singulière rappelle les litanies catholiques ; ni l'orage, ni les bourrasques de neige n'empêchent le vacher d'accomplir chaque soir cet exercice religieux. La manière particulière dont est exécutée cette prière (*Alpsegen*), l'obscurité, les sonneries diverses des troupeaux, tout contribue à produire sur l'auditeur une impression ineffaçable. Si cela se pratique sur un alpage étendu, formé de plusieurs propriétés, l'originalité de la scène est augmentée par le fait que le chant répété par les vachers des différentes propriétés résonne dans la nuit comme un écho mystérieux. Le rang d'après lequel les vachers des différentes propriétés peuvent chanter, chacun à son tour, l'*Alpsegen*, est stipulé dans les actes de vente. Les vachers sont si jaloux de ce droit, qu'il est résulté des batteries sanglantes de ce qu'un des vachers se permettait de chanter son « *Alpsegen* » avant son tour. — Cette prière et sa mélodie semblent être très anciennes.

L'épée de Monsieur. — La *Tribune* raconte cette anecdote assez curieuse sur le président de la République française :

M. de Mac-Mahon était un officier d'avenir. Il n'y avait pas une tache à son honneur, et pas une tache à sa tunique. C'était une âme limpide dans un uniforme irréprochable. — Le lieutenant devint capitaine, puis commandant, puis colonel.

Il se maria.

On connaît cette figure un peu candide. Le jour des noces, il monta à l'autel, son épée au côté. Il pria debout.

Or, on raconte que lorsque les mariés furent là, que l'assistance eut rempli l'église et que l'heure sonna, le prêtre n'arriva pas.

On attendait. Personne. Le fond du cœur était désert.

Tout à coup, un suisse apparaît en culotte et en chaîne, s'avance jusqu'au pied de l'autel, s'y arrête, salue le tabernacle, puis va droit au marié et se penche à son oreille.

L'officier se tenait droit ; l'épée étincelait à son ceinturon. Des les premiers mots du suisse il fronça le sourcil, secoua la tête, et les personnes les plus proches purent entendre ce dialogue :

— L'épée de Monsieur ?

— Pourquoi ?

— Pour la mettre à la sacristie.

— Je la garde.

— Mais l'Eglise l'interdit !

— Je la garde.

— M. le curé attend, pour entrer, que Monsieur l'ait remise.

— Je me passerai de lui, je ne me passerai pas d'elle.

Le suisse salua et rentra dans la sacristie. Quelques instants après, l'office commençait.

L'homme qui devait, un jour, protéger la religion, avait mis son épée entre le prêtre et lui.

Les bottes vernies de Bismark. — L'anecdote suivante est restée célèbre à l'Université de Göttingue. Le jeune Bismark, invité à une soirée du grand monde, où il devait danser avec les plus jolies demoiselles de la ville, avait commandé pour

la circonstance une paire de bottes vernies. A mesure que le grand jour approchait, l'étudiant devint plus inquiet.

— Tu n'auras pas tes bottes, lui disaient malignement ses camarades.

— Je les aurai quand même ! répondait le futur ministre.

La veille du grand jour, Bismark entra chez son fournisseur.

— Et mes bottes, demanda-t-il ?

— Je suis au désespoir, Monsieur ; mais j'ai tant de commandes pour le bal de demain...

— Ah ! c'est ainsi, s'écria le bouillant jeune homme ; eh bien ! nous verrons !

Il partit ; mais au bout d'une demi-heure, il revint avec deux de ces énormes chiens que les étudiants allemands ont l'habitude de nourrir aux frais de leur association.

— Monsieur, dit le jeune Bismark, vous voyez ces chiens ?

— Oui.

— Eh bien ! je jure qu'ils vous déchireront en cinq cents mille morceaux si je n'ai pas mes bottes demain soir.

Et il sortit... Mais d'heure en heure, un commissionnaire payé *ad hoc* s'arrêtait devant la boutique du bottier, et criait d'une voix lugubre :

— Malheureux ! n'oublie pas les bottes de M. de Bismark !

Le bottier n'avait que la nuit pour terminer les chaussures qu'on exigeait de lui par ce singulier ultimatum. A dix heures, il ferma sa porte et dit à sa femme en soupirant :

— Allons ! allons ! il faut passer la nuit !

Tout à coup, au milieu de la nuit, il entend l'aboiement des horribles chiens et la voix du jeune Bismark, qui crie dans la rue :

— Bottier de mon âme, ta vie est menacée. Pense à ta famille !

Le lendemain, le jeune étudiant eut ses bottes vernies, et il dansa comme un enragé.

Le *Conteur vaudois* est dans un grave embarras. De tous côtés nous arrivent des correspondances les plus disparates du monde, nous priant d'être leur interprète. Il faut attaquer ceci, défendre cela, combattre tel abus, réformer tel autre ; en un mot, « contenter tout le monde et son père. » Si nous pouvions vivre neuf cents ans environ, comme le sieur Mathusalem, ce serait peut être faisable, et encore !

Ainsi, par exemple, voilà un Monsieur qui se plaint que le lait est trop cher, les hôtels trop dispendieux et que le luxe a tué le confortable. Soit, mais convenez aussi, mon cher correspondant, que lorsqu'on veut trouver au loin la satisfaction absolue des caprices qu'on ne peut se procurer chez soi, il faut les payer. L'argent, c'est notre siècle. Ce n'est pas toujours joli ni bien propre ; mais c'est notre faute ? Sans doute, il est regrettable que l'on se soit lancé dans la construction de ces immenses caravanserais, dorés sur toutes les corniches, matelassés de tapis et grévés de frais énormes ; mais encore une fois, à qui la faute ?

Voici du sérieux : « Cher Monsieur, comptez-vous vous occuper de ce qui se passe au Tessin ? Si oui, je suis à votre disposition pour vous édifier sur les manœuvres du parti radical. » Une deuxième correspondance promet de nous révéler de curieux détails peu honorables pour la secte ultramontaine, c'est-à-dire que nous voilà entre l'enclume libérale et le marteau réactionnaire. A bien réfléchir, il serait à propos que les chevaliers de la centralisation voulussent bien quitter leurs fauteuils pour se mêler d'une bagarre qui, peut-être, s'étendra à d'autres cantons. Quand on a eu la prétention de réglementer la chasse, les billets de banque, les chemins de fer, d'inventer une cuisine fédérale, il serait bon de goûter à toutes les sauces.

Bien entendu, la question des chemins de fer devait aussi préoccuper nos lecteurs. Aussi ne manque-t-on pas de nous signaler qu'en général les trains arrivent en retard avec une régularité de premiers choix. Ailleurs, les actionnaires trouvent que les dividendes laissent à désirer, ce qui est insuffisant comme placement financier. Puis arrive une récla-

mation de la ligne de la Broye où l'on démontre qu'il n'y a pas assez de trains, tandis que d'autre part, des employés de la Suisse-Occidentale affirment qu'ils ont trop à faire et ne sont pas assez payés. Le *Conteur vaudois* se borne à proposer aux penseurs de notre siècle l'étude ci-après : « Etant donné une compagnie de chemin de fer, indiquer la façon de satisfaire la direction, le public, les actionnaires, les employés et... tout le monde. »

Un Monsieur timide nous demande ce qu'est devenu le nommé Arnold et sa bande et pourquoi on a aboli la peine de mort, puisque c'était un exemple. Nous renvoyons la première partie de la question au département de la police.

Quant à la peine de mort, nous nous bornerons à faire remarquer qu'elle était bien certainement un exemple, puisqu'elle indiquait comment il faut s'y prendre pour trancher la tête d'un homme, ce qui précisément partage les avis. Mais était-ce un bon exemple ?

Et ce grand pli que j'oubliais, largement encadré de noir, triste, funèbre comme une lugubre soirée d'hiver : « Monsieur le comte et Madame la comtesse de Trois Etoles, M. le baron de Ruolz, Madame de Sainte Agathe et sa famille ont l'honneur de vous faire part de la perte qu'ils viennent de faire en la personne de M. le marquis de Jujubac, chevalier des 58 ordres royaux et impériaux, ancien chambellan du roi de Maroc, grand commandeur de tout ce qu'on voudra, décedé en son château de Jujubac. »

Comme c'est bien notre pauvre humanité ! Un grand deuil sur le papier et de la prose... devant les vers de terre. Demandez leur ce que sont devenus vos titres, vos uniformes, vos joies, vos haines, votre orgueil, vos préjugés, vos triomphes, vos écus. La tombe répondra : Egalité ! P.

Lausanne, le 31 octobre 1876.

Monsieur,

Votre dernier numéro contient une erreur qui n'est pas d'une grande importance, mais qui mérite une rectification. Vous dites que le vin de 1871 portait le nom de *Bismarck* ; c'est celui de 1866 qui portait ce nom, tandis que le 1871 avait été baptisé *Bourbaki*.

Le vin nouveau se boira *sans nom*, puisqu'il est maintenant trop tard pour le baptiser avec succès, mais puisque sa qualité est supérieure à toutes les prévisions, je vous soumets l'idée de le nommer *Lustucru* (l'eusses-tu cru).

Agréez cher Conteur, mes salutations sympathiques. E.

1876

Partout, dans notre cher canton,
L'esprit des Vaudois se réveille,
Il s'agit de donner un nom
Au fils nouveau-né de la treille.
Mais, dans un pays si lettré,
Pourquoi tant se creuser la boule ?
Pour son parrain, prenons LITRÉ
Puisqu'au LITRE il faut qu'il s'écoule.
Académie de Denges.

Tavan et Cacatchou quartettâvon soveint einseimblio. L'était adé Tavan qui vaissâvé et laissivé adé

on gros riban au coutset dâo verro à Cacatchou, na pas, quand sè vaissâvé fasâi onna petite sécossa avoué son bré coumeint se l'âobliâvé dè s'arretâ et et faisâi : *pâo!* et son verro se trovâvé razo. Lo bougro le faisai espret.

L'autra ne bevesson quartet et tandi que Tavan preniâi la botolhie po vaissâi. Cacathou que cognesâi la malice, lâi fe :

— Tavan!

— Quiet?

— Fâ-vâi on iadzo : *pâo!* por mè!

Dans une école on faisait l'examen de calcul de tête.

— Combien font *deux* et *deux*, demande un expert à un jeune homme ?

— *Cinq*, répond sans hésiter le petit bonhomme.

— Eh bien ! observa un brave membre de la commission des écoles, c'est pas onco tant ma ; en en tout cass y s'est trompé que d'une chiffre.

Il y a deux ou trois ans, lors d'un examen d'histoire naturelle dans la commune de *** , un élève répondit :

« Il y a quatre espèces de chevaux :

l'arabe,

le bourbaki,

le hongrois,

et l'alezan. »

CAUSERIES DU CONTEUR VAUDOIS

De nombreuses demandes continuant à nous arriver pour la *deuxième série* des **Causeries du Conteur vaudois**, nous croyons devoir prolonger la souscription jusqu'au 30 courant.

L. MONNET.

ANNONCES

Théâtre de Lausanne.

Dimanche 5 Novembre 1876.

L'ESCAMOTEUR

Drame en 5 actes, par MM. Dennery et Jules Brésil.

UN FRÈRE TERRIBLE

Vaudeville en 1 acte.

On commencera à 7 heures précises.

PAPETERIE L. MONNET

CARTES DE VISITE

très soignées et livrées dans la journée.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY